

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 245

4 février 2009

### SOMMAIRE

Aircraft Solutions Lux II S.à r.l. ....	11753	LaSalle UK Ventures Property 10 .....	11749
Al-Andalus Finance S.à r.l. ....	11721	Makvalor .....	11737
Arcelor Investment Services S.A. ....	11723	MediTerra S.a. ....	11736
Beluga Diversified Equity Sicav Fis .....	11726	Melux-Bau Sàrl .....	11751
Bryce Invest S.A. ....	11751	MGM 1 S.à r.l. ....	11729
Compagnie du Baou S.A. ....	11740	Michel Guy Management S.à r.l. ....	11745
Comptoir Foncier du Grund S.A. ....	11756	Michel Guy Management S.à r.l. ....	11745
Convertible Advisory Holding S.A. ....	11753	Michel Guy Management S.à r.l. ....	11747
Daufine Investments S.A. ....	11737	M.I.S.S. - Multimedia International System Service S.A. ....	11748
Defender S.A. ....	11756	Nénuphar S.A. ....	11745
E.C. Handelsagentur - Euro-Cuisines S.A. .....	11736	Nile S.A. ....	11739
Elgetec S.A. ....	11735	Paris Palace S.à r.l. ....	11760
Elgetec S.A. ....	11735	Philolux, s.à r.l. ....	11751
Emporio International S.à r.l. ....	11714	Photo-Ciné-Service S.à r.l. ....	11757
EOH Investors S.à r.l. ....	11716	Property Trust Dresden, S.à r.l. ....	11726
Ets. Othmar Gloden S.A. ....	11737	Property Trust Kraichtal, S.à r.l. ....	11729
Exigo S.A. ....	11752	Renovum S.A. ....	11735
Finequity S.A. ....	11729	Schuler S.à r.l. ....	11733
Grosvenor International S.A. ....	11733	Select Commerce S.A. ....	11739
HBI Nissanstrasse S.à r.l. ....	11729	Sloane Investments S.A. ....	11724
Hong-Phuc Sàrl .....	11733	Station Service Petry S.à r.l. ....	11739
Immojet S.A. ....	11726	Supernova Cult S.à r.l. ....	11748
Inventum S.A. ....	11736	Thermogaz s.à r.l. ....	11739
Investec GLL Fund Management Company S.A. ....	11714	Unicum SA .....	11740
Jawhara S.A. ....	11724	Vantose S.A. ....	11756
Jumina Invest S.A. ....	11759	Vitanime International S.à r.l. ....	11748
Kichenatelier Sàrl .....	11735	W2005/2007 Andreyev S.à r.l. ....	11719
KoSa Luxembourg S.à r.l. ....	11740	W2007 Parallel Electronic City S.à r.l. ...	11721
LaSalle UK Ventures .....	11745	Waldo S.à r.l. ....	11741
		Winston Real Estate Holding S.A. ....	11758

**Emporio International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 118.589.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 janvier 2008 à 14.00 heures

il a été décidé de ne garder qu'un seul gérant à effet rétroactif du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Monsieur Norbertus Johannes H.J. Van Hest décédé.

Ainsi la gérance unique sera exécutée par le gérant restant M. Marius Ritskes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 10 décembre 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.

*International Tax Planners*

P.O. Box 156 LU-2011 LUXEMBOURG

60, Grand-Rue / Niveau 2

EMPORIO INTERNATIONAL Sarl

M. Ritskes

*Gérant unique*

Référence de publication: 2009009552/816/23.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2008, réf. LSO-CX08783. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090007866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**Investec GLL Fund Management Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 126.490.

In the year two thousand and eight, on the nineteenth of December.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "Investec GLL Fund Management Company S.A." (the "Company"), having its registered office at 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B 126940 and incorporated pursuant to a notarial deed dated 11 April 2007, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, under number 835 dated 10 May 2007, page 40046.

The meeting is presided by Maître Barbel MÜLLER, lawyer, professionally residing in L-2314 Luxembourg, who appoints as secretary Mrs Marie-Christine TURBANG, jurist, professionally residing in L-2314 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Marie-Christine TURBANG, prenamed.

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies ne varietur will be registered with this deed.

II. It appears from the attendance list, that the 2,500 registered shares, representing the entirety of the share capital of the Company, are represented in this extraordinary general meeting. All the shareholders declare having been informed in advance on the agenda of the meeting and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforementioned agenda of the meeting.

III. The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

(1) Amendment of the date of the annual general meeting of shareholders of the Company and consequently of article 11, first paragraph of the Company's articles of incorporation, which shall read as follows:

" **Art. 11.** The annual general meeting of Shareholders of the Management Company shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the registered office of the Management Company, or such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of the meeting, on the third Thursday of the month of June at 11 a.m. Luxembourg time. (...)"

(2) Amendment of the accounting year of the Company and consequently of article 21 of the Company's articles of incorporation, which shall read as follows:

" **Art. 21.** The accounting year of the Management Company shall begin on January 1<sup>st</sup> and shall terminate on December 31<sup>st</sup> of each year."

The accounting year that has begun on 1<sup>st</sup> April 2008 shall terminate on 31 December 2008.

(3) Miscellaneous.

After deliberation, the following resolutions were taken unanimously by the general meeting of the shareholders of the Company:

*First resolution*

The meeting RESOLVES to amend the date of the annual general meeting of shareholders of the Company and to consequently amend article 11, first paragraph, of the Company's articles of incorporation, which shall read as follows:

" **Art. 11.** The annual general meeting of Shareholders of the Management Company shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the registered office of the Management Company, or such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of the meeting, on the third Thursday of the month of June at 11 a.m. Luxembourg time. (...)"

*Second resolution*

The meeting RESOLVES to amend the accounting year of the Company and to consequently amend article 21 of the Company's articles of incorporation, which shall read as follows:

" **Art. 21.** The accounting year of the Management Company shall begin on January 1<sup>st</sup> and shall terminate on December 31<sup>st</sup> of each year."

The accounting year that has begun on 1<sup>st</sup> April 2008 shall terminate on 31 December 2008.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française de ce qui précède**

L'an deux mille huit, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-duché de Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "Investec GLL Fund Management Company S.A." (la "Société"),

ayant son siège social au 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 126490 et constituée suivant acte notarié en date du 11 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 835 daté du 10 mai 2007, page 40046.

L'assemblée est présidée par Maître Barbel Müller, avocate, demeurant professionnellement à L-2314 Luxembourg, laquelle désigne comme secrétaire Madame Marie-Christine TURBANG, juriste, demeurant professionnellement à L-2314 Luxembourg qui est aussi choisi comme scrutateur.

Les comparants de l'assemblée ayant été désignés, le président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations ne varietur, une fois signées par les comparants, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les 2.500 actions nominatives représentant l'intégralité du capital social de la société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire. Tous les actionnaires déclarent avoir été préalablement informés de l'agenda et renoncent aux convocations et formalités requises. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur tous les points figurant à son ordre du jour.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

(1) Modification de la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société et en conséquence de l'article 11, paragraphe 1 des statuts de la Société qui sera rédigé comme suit:

" **Art. 11.** L'assemblée générale des Actionnaires de la Société de Gestion se tient, conformément à la loi luxembourgeoise, au Luxembourg au siège social de la Société de Gestion ou en un autre lieu, au Luxembourg, tel qu'indiqué dans la convocation à l'assemblée, le troisième jeudi du mois de juin à 11.00 heure (heure luxembourgeoise). (...)"

(2) Modification de l'année sociale de la Société et en conséquence de l'article 21 des statuts de la Société qui sera rédigé comme suit:

" **Art. 21.** L'année sociale de la Société de Gestion commence le 1<sup>er</sup> janvier et prend fin le 31 décembre de chaque année."

L'année sociale qui a commencé le 1<sup>er</sup> avril 2008 se terminera le 31 décembre 2008.

(3) Miscellaneous.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité par l'assemblée générale des actionnaires de la Société:

*Première résolution*

L'assemblée DECIDE de modifier la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société et en conséquence l'article 11, alinéa 1 des statuts de la Société qui sera rédigé comme suit:

" **Art. 11.** L'assemblée générale des Actionnaires de la Société de Gestion se tient, conformément à la loi luxembourgeoise, au Luxembourg au siège social de la Société de Gestion ou en un autre lieu, au Luxembourg, tel qu'indiqué dans la convocation à l'assemblée, le troisième jeudi du mois de juin à 11.00 heures (heure luxembourgeoise). (...)"

*Seconde résolution*

L'assemblée DECIDE de modifier l'année sociale de la Société et en conséquence l'article 21 des statuts de la Société qui sera, rédigé comme suit:

" **Art. 21.** L'année sociale de la Société de Gestion commence le 1<sup>er</sup> janvier et prend fin le 31 décembre de chaque année."

L'année sociale qui a commencé le 1<sup>er</sup> avril 2008 se terminera le 31 décembre 2008.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. MÜLLER, M.C. TURBANG, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 29 décembre 2008. Relation: EAC/2008/15862. Reçu douze Euros (12.- EUR).

*Le Receveur (signé): SANTIONI.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux le 12 JAN. 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009009414/239/120.

(090007807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**EOH Investors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 126.498.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the twelfth day of December, Before Maître Paul FRIEDERS notary residing in Luxembourg,

THERE APPEARED

Maître Hassane Diabate, attorney-at-law, professionally residing at 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg,

acting in his capacity as attorney-in-fact of GS International Infrastructure Partners I, L.P., an exempted limited partnership formed and existing under the laws of the Cayman Islands, registered with the Registrar of Limited Partnerships of the Cayman Islands under registration number CT-17579, having its registered office at c/o Century Yard, Cricket Square, Hutchins Drive, P.O. Box 2681GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, acting through its general partner GS Infrastructure Advisors 2006, L.L.C.,

by virtue of a proxy given under private seal on December 12, 2008,

which proxy after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall stay affixed to these minutes to be filed with the registration authorities,

who declared and requested the undersigned notary to state that:

1. EOH Investors S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, with registered office at 9-11, Grand-Rue L-1661 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under registration number B 126 498 (hereinafter referred to as the "Company"), was incorporated by a deed of the undersigned notary dated March 19, 2007 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1100 of June 8, 2007.

2. The corporate capital of the Company is fixed at seventeen thousand US Dollars (17,000.- USD) divided in seventeen thousand (17,000) shares having a par value of one US Dollar (1.- USD) each.

3. GS International Infrastructure Partners I, L.P., prenamed, is the sole owner of all the shares of the Company.

4. GS International Infrastructure Partners I, L.P., prenamed, acting as sole shareholder at an extraordinary shareholder's meeting amending the articles of the Company declares the anticipated dissolution of the Company with immediate effect.

5. GS International Infrastructure Partners I, L.P., prenamed, appoints itself as liquidator of the Company; in its capacity as liquidator of the Company it will have full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this act.

6. In its capacity as liquidator, GS International Infrastructure Partners I, L.P., prenamed, reports that, as of the date hereof the Company's main assets and liabilities are the following:

- assets amounting to 4,002.- USD
- and liabilities amounting to 38,400.- USD.

7. GS International Infrastructure Partners I, L.P., prenamed, declares that all liabilities towards third parties known to the Company, including all liquidation costs, have been entirely paid or are duly accounted for and that it irrevocably undertakes to settle any presently unknown and unpaid liability of the dissolved Company.

8. GS International Infrastructure Partners I, L.P., prenamed, subsequently declares that it has taken over all the assets and outstanding liabilities of the Company, together with the profit and loss account of the Company, so that all assets and liabilities of the Company are transferred to GS International Infrastructure Partners I, L.P., prenamed, with immediate effect.

9. GS International Infrastructure Partners I, L.P. resolves to waive its right to appoint an auditor to the liquidation in charge of reporting on the liquidation operations carried out by the Company's liquidator and thus declares that there is not need to hold a second general meeting and resolves the hold immediately the third and last general meeting.

10. GS International Infrastructure Partners I, L.P. resolves that discharge is given to the members of the board of managers of the Company for the exercise of their mandates.

11. GS International Infrastructure Partners I, L.P., prenamed, resolves that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company recording the issuance of shares or any other securities shall be cancelled.

12. The books and documents of the Company will be kept for a period of five years in Luxembourg at the registered office of the Company, 9-11, Grand-Rue L-1661 Luxembourg.

In accordance, the person appearing, acting in his said capacity, requires the undersigned notary to state the above-mentioned declarations.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by name, given name, civil status and residence, the said appearing person signed together with the notary the present notarial deed.

#### **Follows the French version**

L'an deux mille huit, le douze décembre.

Pardevant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg,

#### **A COMPARU**

Maître Hassane Diabate, avocat, demeurant professionnellement au 44 rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de GS International Infrastructure Partners I, L.P., une 'limited partnership' constituée et opérant sous le droit des Iles Cayman, immatriculée auprès du Registre des 'Limited Partnerships' dans les Iles Cayman, sous le numéro d'immatriculation CT-17579, ayant son siège social à Century Yard, Cricket Square, Hutchins Drive, P.O. Box 2681GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, agissant par l'intermédiaire de son 'general partner' GS Infrastructure Advisors 2006, L.L.C.,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 décembre 2008,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement,

qui a exposé au notaire instrumentaire et l'a prié d'acter:

1. Que EOH Investors S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 126 498, ci-après nommée la Société, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 19 mars 2007, publié au Mémorial C numéro 1100 du 8 juin 2007.

2. Que le capital social de la Société est fixé à dix-sept mille dollars US (17.000.- USD) divisé en dix-sept mille (17.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar US (1.- USD) chacune.

3. Que GS International Infrastructure Partners I, L.P., préqualifiée, est la seule propriétaire de toutes les parts sociales de la Société.

4. Que GS International Infrastructure Partners I, L.P., préqualifiée, agissant comme associé unique siégeant en assemblée générale extraordinaire des associés modificative des statuts de la Société, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

5. Que GS International Infrastructure Partners I, L.P., préqualifiée, se désigne comme liquidateur de la Société; qu'en sa qualité de liquidateur de la Société elle aura pleins pouvoirs d'établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

6. Que GS International Infrastructure Partners I, L.P., préqualifiée, déclare, en sa capacité de liquidateur, que l'actif et le passif de la Société en date des présentes sont les suivants:

- l'actif correspond à 4.002.- USD
- et le passif correspond à 38.400.-USD.

7. Que GS International Infrastructure Partners I, L.P., préqualifiée, déclare que tout le passif connu de la Société, y compris les frais de liquidation, a été dûment réglé ou approvisionné et qu'elle s'engage irrévocablement à payer tout passif éventuel non encore connu et non encore payé de la Société dissoute.

8. Que GS International Infrastructure Partners I, L.P., préqualifiée, déclare par conséquent avoir repris l'intégralité de l'actif et du passif de la Société, ensemble avec le compte de profits et pertes de la Société, de sorte que l'actif et le passif de la Société est désormais transféré à GS International Infrastructure Partners I, L.P. avec effet immédiat.

9. Que GS International Infrastructure Partners I, L.P., préqualifiée, décide de renoncer à son droit de nommer un commissaire à la liquidation en charge de faire un rapport sur les opérations de la liquidation exécutées par le liquidateur de la Société. N'ayant pas besoin de tenir la deuxième assemblée générale de liquidation, GS International Infrastructure Partners I, L.P. décide de fixer à tout de suite la troisième et dernière assemblée de liquidation.

10. Que décharge est donnée aux gérants de la Société quant à l'exercice de leur mandat.

11. Que GS International Infrastructure Partners I, L.P., préqualifiée, déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission de parts sociales ou de tous autres titres seront annulés.

12. Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans à Luxembourg à l'ancien siège social de la Société, au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg.

En conséquence, le comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire de lui donner acte des déclarations ci-dessus.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur la demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivie d'une version en langue française, la version anglaise, devant sur la demande du même comparant, faire foi en cas de divergences avec la version française.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: H. Diabate, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C, le 18 décembre 2008. Relation: LAC/2008/51113. Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur ff. (signé): Franck Schneider.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2009009415/212/124.

(090007878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**W2005/2007 Andreyev S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 131.526.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the twelfth day of December,

Before Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg,

THERE APPEARED:

Maître Hassane Diabate, attorney-at-law, professionally residing at 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg,

acting in his capacity as attorney-in-fact of W2007 Finance SUB L.L.C., a limited liability company formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 4349880, having its registered office at THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, USA, by virtue of a proxy given under private seal on December 12, 2008, which proxy after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary shall stay affixed to these minutes to be filed with the registration authorities,

who declared and requested the undersigned notary to state that:

1. W2005/2007 Andreyev S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, with registered office at 9-11, Grand-Rue L-1661 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under registration number B 131526 (hereinafter referred to as the "Company"), was incorporated by a deed of the undersigned notary, dated August 9, 2007 published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 2306 of October 15, 2007.

2. The corporate capital of the Company is fixed at twenty thousand US Dollars (20,000.- USD) divided in two million (2,000,000) shares having a par value of one cent US Dollar (0.01 USD) each.

3. W2007 Finance SUB L.L.C., prenamed, is the sole owner of all the shares of the Company.

4. W2007 Finance SUB L.L.C., prenamed, acting as sole shareholder at an extraordinary shareholder's meeting amending the articles of the Company declares the anticipated dissolution of the Company with immediate effect.

5. W2007 Finance SUB L.L.C., prenamed, appoints itself as liquidator of the Company; in its capacity as liquidator of the Company it will have full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this act.

6. In its capacity as liquidator, W2007 Finance SUB L.L.C., prenamed, reports that, as of the date hereof the Company's main assets and liabilities are the following:

- assets amounting to USD 13,371.-; and
- liabilities amounting to USD 2,400.-.

7. W2007 Finance SUB L.L.C., prenamed, declares that all liabilities towards third parties known to the Company, including all liquidation costs, have been entirely paid or are duly accounted for and that it irrevocably undertakes to settle any presently unknown and unpaid liability of the dissolved Company.

8. W2007 Finance SUB L.L.C., prenamed, subsequently declares that it has taken over all the assets and outstanding liabilities of the Company, together with the profit and loss account of the Company, so that all assets and liabilities of the Company are transferred to W2007 Finance SUB L.L.C., prenamed, with immediate effect.

9. W2007 Finance SUB L.L.C. resolves to waive its right to appoint an auditor to the liquidation in charge of reporting on the liquidation operations carried out by the Company's liquidator and thus declares that there is not need to hold a second general meeting and resolves to hold immediately the third and last general meeting.

10. W2007 Finance SUB L.L.C. resolves that discharge is given to the members of the board of managers of the Company for the exercise of their mandates.

11. W2007 Finance SUB L.L.C, prenamed, resolves that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company recording the issuance of shares or any other securities shall be cancelled.

12. The books and documents of the Company will be kept for a period of five years in Luxembourg at the registered office of the Company, 9-11, Grand-Rue L-1661 Luxembourg.

In accordance, the person appearing, acting in his said capacity, requires the undersigned notary to state the above-mentioned declarations.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREHOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by name, given name, civil status and residence, the said appearing person signed together with the notary the present notarial deed.

### Follows the French version

L'an deux mille huit, le douze décembre.

Pardevant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg,

#### A COMPARU:

Maître Hassane Diabate, avocat, demeurant professionnellement au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de W2007 Finance SUB L.L.C, une "limited liability company" constituée et opérant sous le droit de l'Etat du Delaware, immatriculé auprès du "Secretary of State of Delaware" sous le numéro d'immatriculation 4349880 ayant son siège social au THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, USA, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 décembre 2008, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement,

qui a exposé au notaire instrumentaire et l'a prié d'acter:

1. Que W2005/2007 Andreyev S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131526( ci-après nommée la Société), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 9 août 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2306 du 15 octobre 2007.

2. Que le capital social de la Société est fixé à vingt mille dollars US (20.000.- USD) divisé en deux millions (2.000.000) de parts sociales d'une valeur nominale d'un centime de dollar US (0,01 USD) chacune.

3. Que W2007 Finance SUB L.L.C, préqualifiée, est la seule propriétaire de toutes les parts sociales de la Société.

4. Que W2007 Finance SUB L.L.C., préqualifiée, agissant comme associé unique siégeant en assemblée générale extraordinaire des associés modificative des statuts de la Société, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

5. Que W2007 Finance SUB L.L.C., préqualifiée, se désigne comme liquidateur de la Société; qu'en sa qualité de liquidateur de la Société elle aura pleins pouvoirs d'établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

6. Que W2007 Finance SUB L.L.C., préqualifiée, déclare, en sa capacité de liquidateur, que l'actif et le passif de la Société en date des présentes sont les suivants:

- l'actif correspond à 13.371,-USD; et
- le passif correspond à 2.400,- USD.

7. Que W2007 Finance SUB L.L.C., préqualifiée, déclare que tout le passif connu de la Société, y compris les frais de liquidation, a été dûment réglé ou approvisionné et qu'elle s'engage irrévocablement à payer tout passif éventuel non encore connu et non encore payé de la Société dissoute.

8. Que W2007 Finance SUB L.L.C., préqualifiée, déclare par conséquent avoir repris l'intégralité de l'actif et du passif de la Société, ensemble avec le compte de profits et pertes de la Société, de sorte que l'actif et le passif de la Société est désormais transféré à W2007 Finance SUB L.L.C. avec effet immédiat.

9. Que W2007 Finance SUB L.L.C, préqualifiée, décide de renoncer à son droit de nommer un commissaire à la liquidation en charge de faire un rapport sur les opérations de la liquidation exécutées par le liquidateur de la Société. N'ayant pas besoin de tenir la deuxième assemblée générale de liquidation, W2007 Finance SUB L.L.C. décide de fixer à tout de suite la troisième et dernière assemblée de liquidation.

10. Que décharge est donnée aux gérants de la Société quant à l'exercice de leur mandat.

11. Que W2007 Finance SUB L.L.C, préqualifiée, déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission de parts sociales ou de tous autres titres seront annulés.

12. Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans à Luxembourg à l'ancien siège social de la Société, au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg.

En conséquence, le comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire de lui donner acte des déclarations ci-dessus.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur la demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivie d'une version en langue française, la version anglaise, devant sur la demande du même comparant, faire foi en cas de divergences avec la version française.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: H. Diabate, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C, le 18 décembre 2008. Relation: LAC/2008/51109. Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur ff. (signé): Franck Schneider.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2009009418/212/117.

(090007857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**Al-Andalus Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 100.438.

Le Bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2005 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02.01.09.

*Al-Andalus Finance S.à r.l.*

Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.

*Mandataire spécial*

Signatures

Référence de publication: 2009009818/683/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04274. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**W2007 Parallel Electronic City S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 130.711.

DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the twelfth day of December,

Before Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg,

THERE APPEARED:

Maître Hassane Diabate, attorney-at-law, professionally residing at 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg,

acting in his capacity as attorney-in-fact of Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 4247844, having its registered office at THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, New Castle County, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, acting through its general partner WH Parallel Advisors, L.L.C. 2007, by virtue of a proxy given under private seal on December 12, 2008, which proxy after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary shall stay affixed to these minutes to be filed with the registration authorities,

who declared and requested the undersigned notary to state that:

1. W2007 Parallel Electronic City S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, with registered office at 9-11, Grand-Rue L-1661 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under registration number B 130 711 (hereinafter referred to as the "Company"), was incorporated by a deed of undersigned notary, dated June 20, 2007 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2086 of September 25, 2007.

2. The corporate capital of the Company is fixed at twenty thousand US Dollars (20,000.- USD) divided in two million (2,000,000) shares having a par value of one cent US Dollar (0.01 USD) each.

3. Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, prenamed, is the sole owner of all the shares of the Company.

4. Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, prenamed, acting as sole shareholder at an extraordinary shareholder's meeting amending the articles of the Company declares the anticipated dissolution of the Company with immediate effect.

5. Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, prenamed, appoints itself as liquidator of the Company; in its capacity as liquidator of the Company it will have full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this act.

6. In its capacity as liquidator, Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, prenamed, reports that, as of the date hereof the Company's main assets and liabilities are the following:

- assets amounting to USD 12,895.-; and
- liabilities amounting to USD 2,400.-.

7. Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, prenamed, declares that all liabilities towards third parties known to the Company, including all liquidation costs, have been entirely paid or are duly accounted for and that it irrevocably undertakes to settle any presently unknown and unpaid liability of the dissolved Company.

8. Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, prenamed, subsequently declares that it has taken over all the assets and outstanding liabilities of the Company, together with the profit and loss account of the Company, so that all assets and liabilities of the Company are transferred to Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, prenamed, with immediate effect.

9. Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007 resolves to waive its right to appoint an auditor to the liquidation in charge of reporting on the liquidation operations carried out by the Company's liquidator and thus declares that there is not need to hold a second general meeting and resolves to hold immediately the third and last general meeting.

10. Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007 resolves that discharge is given to the members of the board of managers of the Company for the exercise of their mandates.

11. Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, prenamed, resolves that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company recording the issuance of shares or any other securities shall be cancelled.

12. The books and documents of the Company will be kept for a period of five years in Luxembourg at the registered office of the Company, 9-11, Grand-Rue L-1661 Luxembourg.

In accordance, the person appearing, acting in his said capacity, requires the undersigned notary to state the above-mentioned declarations.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREHOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by name, given name, civil status and residence, the said appearing person signed together with the notary the present notarial deed.

#### **Follows the French version**

L'an deux mille huit, le douze décembre.

Par devant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg,

A COMPARU:

Maître Hassane Diabate, avocat, demeurant professionnellement au 44 rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, un "limited partnership" constitué et opérant sous le droit de l'Etat du Delaware, immatriculée auprès du " Secretary of State of Delaware" sous le numéro d'immatriculation 4247844 ayant son siège social au THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son "general partner" WH Parallel Advisors, L.L.C. 2007, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 décembre 2008, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement,

qui a exposé au notaire instrumentaire et l'a prié d'acter:

1. Que W2007 Parallel Electronic City S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 130 711 (ci-après nommée "la Société") a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 20 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2086 du 25 septembre 2007.

2. Que le capital social de la Société est fixé à vingt mille dollars US (20,000.- USD) divisé en deux millions (2.000.000) de parts sociales d'une valeur nominale d'un centime de dollar US (0,01 USD) chacune.

3. Que Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, préqualifiée, est la seule propriétaire de toutes les parts sociales de la Société.

4. Que Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, préqualifiée, agissant comme associé unique siégeant en assemblée générale extraordinaire des associés modificative des statuts de la Société, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

5. Que Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, préqualifiée, se désigne comme liquidateur de la Société; qu'en sa qualité de liquidateur de la Société elle aura pleins pouvoirs d'établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

6. Que Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, préqualifiée, déclare, en sa capacité de liquidateur, que l'actif et le passif de la Société en date des présentes sont les suivants:

- l'actif correspond à 12.895.-USD; et
- le passif correspond à 2.400.- USD.

7. Que Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, préqualifiée, déclare que tout le passif connu de la Société, y compris les frais de liquidation, a été dûment réglé ou approvisionné et qu'elle s'engage irrévocablement à payer tout passif éventuel non encore connu et non encore payé de la Société dissoute.

8. Que Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, préqualifiée, déclare par conséquent avoir repris l'intégralité de l'actif et du passif de la Société, ensemble avec le compte de profits et pertes de la Société, de sorte que l'actif et le passif de la Société est désormais transféré à Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007 avec effet immédiat.

9. Que Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, préqualifiée, décide de renoncer à son droit de nommer un commissaire à la liquidation en charge de faire un rapport sur les opérations de la liquidation exécutées par le liquidateur de la Société. N'ayant pas besoin de tenir la deuxième assemblée générale de liquidation, Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007 décide de fixer à tout de suite la troisième et dernière assemblée de liquidation.

10. Que décharge est donnée aux gérants de la Société quant à l'exercice de leur mandat.

11. Que Whitehall Parallel Global Real Estate Limited Partnership 2007, préqualifiée, déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission de parts sociales ou de tous autres titres seront annulés.

12. Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans à Luxembourg à l'ancien siège social de la Société, au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg.

En conséquence, le comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire de lui donner acte des déclarations ci-dessus.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur la demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivie d'une version en langue française, la version anglaise, devant sur la demande du même comparant, faire foi en cas de divergences avec la version française.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: H. Diabate, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C, le 18 décembre 2008. Relation: LAC/2008/51106. Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur ff. (signé): Franck Schneider.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2009009419/212/129.

(090007855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Arcelor Investment Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 35.430.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2007 tenue exceptionnellement le 20 octobre 2008*

4. Tous les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance. L'Assemblée générale décide de proroger les mandats des administrateurs:

- Monsieur Armand Gobber, avec adresse professionnelle au 24-26 boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg,
- Monsieur Egbert Jansen, avec adresse professionnelle au 24-26 boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg,
- Monsieur Christophe Jung, avec adresse professionnelle au 19 avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg.

Messieurs Gobber, Jansen et Jung sont nommés pour une nouvelle période de six (6) ans. Leurs mandats viendront à expiration lors de l'Assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2014.

Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Pour extrait conforme

Armand Gobber

Référence de publication: 2009009570/571/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2008, réf. LSO-CX04977. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090007887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Jawhara S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 136.992.

—  
EXTRAIT

Suite à la résolution circulaire prise par le Conseil d'Administration en date du 15 décembre 2008, les modifications suivantes ont été décidées:

- transfert du siège social de la Société de l'ancienne adresse 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg à la nouvelle adresse 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg avec effet rétroactif au 3 novembre 2008;

- modification de l'adresse professionnelle de tous les administrateurs de classe B, Johan Dejans et Sylvie Abtal-Cola, de l'ancienne adresse 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg à la nouvelle adresse 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg avec effet rétroactif au 3 novembre 2008.

Aurore DARGENT

*Mandataire*

Référence de publication: 2009009603/751/19.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2009, réf. LSO-DA02399. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090007964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Sloane Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 70.086.

In the year two thousand and eight, on the thirtieth of December.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Sloane Investments S.A., a société anonyme incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46 A, avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 70.086 (the Company).

The Meeting is chaired by Mrs Charou Anandappane, lawyer, residing professionally in Luxembourg (the Chairman).

The Chairman appoints Mr Gilles Ralet, lawyer, residing professionally in Luxembourg as secretary of the Meeting (the Secretary).

The Meeting elects Mrs Corinne Petit, employee, residing professionally in Luxembourg as scrutineer of the Meeting (the Scrutineer).

The Chairman, the Secretary and the Scrutineer being collectively referred to as the Bureau of the Meeting).

I. The shareholders represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the representative of the shareholders and the members of the Bureau.

The proxies from the shareholders represented at the present Meeting will also remain attached to the present minutes and signed by all the parties.

II. The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares that:

- the shareholders of the Company have decided to dissolve the Company with immediate effect and to put the Company into liquidation;

- full discharge is granted to the managers of the Company for the exercise of their mandates;

- the shareholders of the Company have decided to appoint Central Asia Holding, having its registered office at Beaufort House, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, as liquidator; and

- the shareholders of the Company have decided that the liquidator will prepare a detailed inventory of the Company's assets and liabilities, that the liquidator will have the broadest powers to perform its duties and that the Company will be bound towards third parties by the sole signature of the liquidator.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le trente décembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Sloane Investments S.A., une société anonyme constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46 A avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 70.086 (la Société).

L'Assemblée est présidée par Madame Charou Anandappane, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg (le Président).

Le Président nomme Monsieur Gilles Ralet, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg comme secrétaire de l'Assemblée (le Secrétaire).

L'Assemblée choisit Madame Corinne Petit, employée privée, de résidence professionnelle à Luxembourg comme scrutateur de l'Assemblée (le Scrutateur).

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur étant désignés collectivement comme le Bureau de l'Assemblée).

I. Les actionnaires représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal après avoir été signée par le mandataire des actionnaires et les membres du Bureau.

Les procurations des actionnaires représentés à la présente Assemblée resteront également annexées au présent procès-verbal et seront signées par toutes les parties.

II. Le Bureau ainsi formé, le Président déclare que:

- les actionnaires de la Société ont décidé de dissoudre la Société avec effet immédiat et de mettre la Société en liquidation;

- pleine décharge est accordée aux administrateurs de la Société pour l'exécution de leurs mandats;

- les actionnaires de la Société ont décidé de nommer Central Asia Holding, avec siège social au Beaufort House, Road Town, Tortola, British Virgin Islands en qualité de liquidateur; et

- les actionnaires de la Société ont décidé que le liquidateur dressera un inventaire détaillé des actifs et passifs de la Société, que le liquidateur sera investi des pouvoirs les plus étendus pour l'accomplissement de ses responsabilités et que la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature unique du liquidateur.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé avec Nous, le notaire, le présent acte original.

Enregistré à Luxembourg AC, le 5 janvier 2009. LAC/2009/293. Reçu douze euros Eur 12.-.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

Pour COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009009960/5770/78.

(090008458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

---

**Property Trust Dresden, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 136.050,00.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 117.114.

Les comptes annuels au 30 juin 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. - S G G

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Jean-Claude Buffin / Candice de Boni

Référence de publication: 2009009726/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03467. - Reçu 28,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090007485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**Immojet S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 100.151.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2009009628/1091/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03297. - Reçu 20,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090007717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**Beluga Diversified Equity Sicav Fis, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé (en liquidation).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 126.613.

In the year two thousand and eight, on the thirtieth day of December,  
Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg

Is held the extraordinary general meeting of shareholders of BELUGA DIVERSIFIED EQUITY SICAV-FIS, a Luxembourg specialised investment fund (fonds d'investissement specialise) organised as an investment company with variable capital (société d'investissement à capital variable) in the form of a public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 46A, Avenue John-F. Kennedy L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies registry under number B 126613 (the Company).

The Company was incorporated on 29 March 2007, by a deed of Maître Martine Schaeffer, public notary residing at that time in Remich, as published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 11 June 2007, number 1122.

The meeting of shareholders is chaired by Jérôme Mullmaier, lawyer, with professional address in Luxembourg, who appoints as secretary Mrs Isabel Dias, private employee, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

The meeting appoints as scrutineer Mrs Corinne Petit, private employee, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

1) The shareholders represented at the meeting (the Meeting) as well as the number of shares held by them have been set out on an attendance list signed by the proxy-holders of the shareholders represented, and the members of the meeting declare to refer to this attendance list, as drawn up by the members of the bureau of the meeting.

The aforesaid attendance list, having been signed "ne varietur" by the parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed with which it will be registered.

The proxies given by the represented shareholders to the present meeting shall also remain attached to the present deed with which it will be registered and signed "ne varietur" by the parties and the acting notary.

II) All the shareholders of the Company are present or represented. All the shareholders having stated to have been duly informed of the meeting, to have full knowledge of the agenda of the meeting and to have unanimously agreed to waive the convening notice in respect of the meeting, the Meeting is thus duly convened and validly constituted in order to deliberate on the following agenda:

*Agenda:*

1. Dissolution of the Company and its two existing compartments and start of liquidation proceedings;
2. Appointment of a liquidator and determination of its powers; and
3. Miscellaneous.

After discussion, the Meeting unanimously resolved the following decisions:

*First resolution*

The Meeting resolves to dissolve the Company and its two compartments with immediate effect and to start the liquidation proceedings.

*Second resolution*

The Meeting resolves to appoint Sibrand van Roijen, director of the Company, born in Leiderdorp, The Netherlands, on 2 May 1969, with professional address at 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, as liquidator pursuant to article 143 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Company Law), as approved by the CSSF on 30 December 2008, pursuant to article 49 of the law of 13 February 2007 relating to specialised investment funds (the SIF law).

The aforesaid liquidator has the most extended powers as provided for by the Company Law and the SIF Law.

The liquidator shall prepare a detailed report regarding the employment of the corporate assets with any supporting accounts and documents.

The liquidator may under its own responsibility and regarding special or specific transactions, delegate such part of his powers as it may deem fit, to one or several representatives, under its supervision and responsibility.

The liquidator's signature binds validly and without limitation the Company which is in the process of being liquidated.

The liquidator has the authority to perform and execute all transactions provided for in articles 144 and 145 of the Company Law, without specific authorisation therefore from a general meeting of the shareholders of the Company.

The liquidator may pay advances on the liquidation surplus after having paid the debts or made the necessary provisions for the payment of the debts.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and on request of the same appearing parties and in the event of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand two hundred euros (EUR 1.200.-).

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read and explained to the meeting and to the members of the bureau, each and all known by the undersigned notary, the appearing persons signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française:**

En l'an deux mil huit, le trente décembre.

Par-devant, Nous, Me Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Se tient l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de BELUGA DIVERSIFIED EQUITY SICAV SIF, un fonds d'investissement spécialisé organisé comme société d'investissement à capital variable sous la forme d'une société anonyme, ayant son siège social 46A Avenue John-F. Kennedy L-1855 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.122 (la Société).

La Société a été constituée suivant acte reçu le 29 mars 2007, par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire résidant alors à Remich, et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 11 juin 2007, numéro 1122.

L'assemblée est présidée par Jérôme Mullmaier, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg,

qui nomme comme secrétaire Madame Isabel Dias, employée privée, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Corinne Petit, employée privée, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

I) Les actionnaires représentés à l'assemblée (l'Assemblée) ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les mandataires des actionnaires représentés et les membres de l'assemblée déclarent se reporter à cette liste de présence, telle qu'elle a été dressée par les membres du bureau de la présente assemblée.

La prédite liste de présence après avoir été signée "ne varietur" par les parties et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Resteront également annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement, les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les parties et le notaire instrumentant.

II) Tous les actionnaires de la société sont présents ou représentés. Tous les actionnaires reconnaissent avoir été dûment informés de la tenue de l'Assemblée, avoir pleine connaissance de son ordre du jour et s'accordent unanimement à renoncer au droit de convocation préalable y afférent.

L'Assemblée est donc dûment convoquée et valablement constituée pour statuer sur l'ordre du jour suivant.

*Ordre du jour:*

1. Dissolution de la Société et de ses deux compartiments et commencement du processus de liquidation;
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs; et
3. Divers.

Après discussion, l'Assemblée a pris unanimement les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de dissoudre la Société et ses deux compartiments avec effet immédiat et de commencer le processus de liquidation.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de nommer Sibrand van Roijen, administrateur de la Société, né à Leiderdorp, Pays-Bas, le 2 mai 1969, ayant son adresse professionnelle au 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, comme liquidateur suivant l'article 143 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (la Loi sur les Sociétés), comme approuvé par la CSSF le 30 décembre 2008 conformément à l'article 49 de la loi du 13 février 2007 sur les fonds d'investissement spécialisés (la Loi FIS).

Le liquidateur prénommé a les pouvoirs les plus étendus prévus par la Loi sur les Sociétés et la Loi FIS.

Le liquidateur préparera un rapport détaillé relatif à l'emploi des actifs sociaux incluant tous justificatifs comptables et tous documents.

Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité et pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à sa convenance, à un ou plusieurs mandataires sous sa surveillance et sa responsabilité.

Le liquidateur pourra engager la Société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Le liquidateur dispose de tous les pouvoirs tels que prévus aux articles 144 et 145 de la Loi sur les Sociétés, sans avoir besoin d'autorisation préalable par l'assemblée générale des actionnaires.

Le liquidateur pourra payer des avances sur le boni de liquidation après avoir payé les dettes ou avoir fait les provisions nécessaires pour le paiement des dettes.

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est écrit en anglais, suivi d'une version en langue française. A la demande des mêmes comparants, il est déclaré qu'en cas de désaccord entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombant à la société à raison du présent acte, sont estimés à mille deux cents euros (EUR 1.200.-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. Mullmaier, I. Dias, C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 5 janvier 2009. LAC/2009/277. Reçu douze euros Eur 12.-.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009009962/5770/132.

(090008401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

**Property Trust Kraichtal, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 207.200,00.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 115.230.

Les comptes annuels au 30 juin 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. - S G G

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Jean-Claude Buffin / Candice de Boni

Référence de publication: 2009009727/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03462. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**Finequity S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 82.838.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Administrateur

Référence de publication: 2009009728/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03549. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**MGM 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. HBI Nissanstrasse S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 16.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 117.549.

In the year two thousand and eight, on the twenty-eighth day of the month of November.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

German Retail Fundco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 127.686, hereby represented by Mr. Paul Witte, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party declares being the sole shareholder of MGM 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 117.549, incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, of 22 June 2006 under the denomination HBI Nissanstrasse S.à r.l., published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1663 dated 2 September 2006 (the "Company").

III. The Company's articles of incorporation (the "Articles") have been amended by a deed of undersigned notary dated 30 April 2008, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1465 dated 13 June 2008, in particular the Company's denomination has been changed from HBI Nissanstrasse S.à r.l. into MGM 1 S.à r.l.

IV. The Company's Articles have further been amended, in particular (i) the capital has been increased from twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to thirteen thousand five hundred euro (EUR 13,500.-) pursuant to a deed drawn up by undersigned notary dated 26 June 2008, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2078 dated 27 August 2008, (ii) the capital has been increased from thirteen thousand five hundred euro (EUR 13,500.-) to fourteen thousand five hundred euro (EUR 14,500.-) pursuant to a deed drawn up by undersigned notary dated 7 July 2008 which has not yet been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations and (iii) the capital has been increased from fourteen thousand five hundred euro (EUR 14,500.-) to fifteen thousand five hundred euro (EUR 15,500.-) pursuant to a deed drawn up by Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), dated 12 August 2008 which has not yet been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

V. The appearing party, duly represented, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1. To increase the Company's share capital by an amount of one thousand euro (EUR 1,000.-) so as to raise it from its current amount of fifteen thousand five hundred euro (EUR 15,500.-) represented by three hundred ten (310) shares with a nominal value of fifty euro (EUR 50.-) each to sixteen thousand five hundred euro (EUR 16,500.-) represented by three hundred thirty (330) shares with a nominal value of fifty euro (EUR 50.-) each;

2. To issue, with a total share premium of two hundred seventy-two thousand one hundred forty-nine euro (EUR 272,149.-), twenty (20) new shares with a nominal value of fifty euro (EUR 50.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the sole shareholder resolving on the proposed share capital increase;

3. To accept the subscription of twenty (20) newly issued shares with a nominal value of fifty euro (EUR 50.-) each by German Retail Fundco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 127.686 ("German Retail Fundco") by a contribution in cash with payment of a total share premium of two hundred seventy-two thousand one hundred forty-nine euro (EUR 272,149.-) and to allocate such shares to German Retail Fundco;

4. To amend the first sentence of article 5.1 of the Articles so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1) to 3); and

5. Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder RESOLVES to increase the Company's share capital by an amount of one thousand euro (EUR 1,000.-) so as to raise it from its current amount of fifteen thousand five hundred euro (EUR 15,500.-) represented by three hundred ten (310) shares with a nominal value of fifty euro (EUR 50.-) each to sixteen thousand five hundred euro (EUR 16,500.-) represented by three hundred thirty (330) shares with a nominal value of fifty euro (EUR 50.-) each.

*Second resolution*

The sole shareholder RESOLVES to issue, with a total share premium of two hundred seventy-two thousand one hundred forty-nine euro (EUR 272,149.-), twenty (20) new shares with a nominal value of fifty euro (EUR 50.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the sole shareholder resolving on the proposed share capital increase.

*Subscription / payment*

There now appeared, Mr. Paul Witte, prenamed, acting in his capacity as duly authorized agent and attorney in fact of German Retail Fundco, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of German Retail Fundco, prenamed, to twenty (20) newly issued shares with a nominal value of fifty euro (EUR 50.-) each, and to make payment in full for all such newly subscribed shares, by a contribution in cash of one thousand euro (EUR 1,000.-) with payment of a total share premium of two hundred seventy-two thousand one hundred forty-nine euro (EUR 272,149.-) the total amount being paid by German Retail Fundco amounting to two hundred seventy-three thousand one hundred forty-nine euro (EUR 273,149.-).

The person appearing declared that the newly issued shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of two hundred seventy-three thousand one hundred forty-nine euro (EUR 273,149.-) proof of which is given to the undersigned notary.

*Third resolution*

As a result of the above resolutions, the sole shareholder RESOLVES to amend the first sentence of article 5.1. of the Articles, which shall forthwith read as follows:

" **5.1.** The corporate capital is fixed at sixteen thousand five hundred euro (EUR 16,500.-), represented by three hundred thirty (330) shares of fifty euro (EUR 50.-) each (hereafter referred to as the "Shares")."

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately three thousand five hundred euro (EUR 3,500.-).

Whereof the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-huit novembre.

Par-devant Nous, Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

German Retail Fundco S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.686,

ici représentée par Monsieur Paul Witte, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumise à l'enregistrement.

II. La comparante déclare qu'elle est la seule associée de MGM 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.549, constituée par un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 22 juin 2006 sous le nom de HBI Nissanstrasse S.à r.l., publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1663 le 2 septembre 2006 (la "Société").

III. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés en vertu d'un acte reçu par le notaire soussigné le 30 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1465 du 13 juin 2008, en particulier le nom de la Société a été changé de HBI Nissanstrasse S. à r.l. en MGM 1 S.à r.l.

IV. Les Statuts ont à nouveau été modifiés, en particulier (i) le capital social a été augmenté de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à treize mille cinq cents euros (EUR 13.500,-) en vertu d'un acte reçu par le notaire soussigné le 26 juin 2008 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2078 du 27 août 2008, (ii) le capital social a été augmenté de treize mille cinq cents euros (EUR 13.500,-) à quatorze mille cinq cents euros (EUR 14.500,-) en vertu d'un acte reçu par le notaire soussigné le 7 juillet 2008 non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et (iii) le capital social a été augmenté de quatorze mille cinq cents euros (EUR 14.500,-) à quinze mille cinq cents euros (EUR 15.500,-) en vertu d'un acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 12 août 2008 non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

V. La comparante, dûment représentée, reconnaît être entièrement informée des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de mille euros (EUR 1.000,-) pour le porter de son montant actuel de quinze mille cinq cents euros (EUR 15.500,-) représenté par trois cent dix (310) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune, à seize mille cinq cents euros (EUR 16.500,-) représenté par trois cent trente (330) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune;

2. Emission, avec une prime d'émission totale de deux cent soixante-douze mille cent quarante-neuf euros (EUR 272.149,-), de vingt (20) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la Société à partir du jour de la décision prise par l'associé unique décidant de l'augmentation du capital proposée;

3. Acceptation de la souscription de vingt (20) parts sociales nouvellement émises ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune par German Retail Fundco S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg,

Grand-Duché de Luxembourg, enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.686 ("German Retail Fundco"), par un apport en numéraire avec paiement d'une prime d'émission totale de deux cent soixante-douze mille cent quarante-neuf euros (EUR 272.149,-), et allocation de ces parts sociales à German Retail Fundco;

4. Modification de la première phrase de l'article 5.1 des Statuts, afin de refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1) à 3); et

5. Divers.

a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de mille euros (EUR 1.000,-) pour le porter de son montant actuel de quinze mille cinq cents euros (EUR 15.500,-) représenté par trois cent dix (310) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune, à seize mille cinq cents euros (EUR 16.500,-) représenté par trois cent trente (330) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune.

*Deuxième résolution*

L'associé unique DECIDE d'émettre, avec une prime d'émission totale de deux cent soixante-douze mille cent quarante-neuf euros (EUR 272.149,-), vingt (20) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la Société à partir du jour de la décision prise par l'associé unique décidant de l'augmentation du capital proposée.

*Souscription / Paiement*

Ensuite a comparu Monsieur Paul Witte, susmentionné, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de German Retail Fundco, susmentionnée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de German Retail Fundco, susmentionnée, à vingt (20) parts sociales nouvellement émises ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune et de libérer intégralement ces nouvelles parts sociales par un apport en numéraire de mille euros (EUR 1.000,-) avec paiement d'une prime d'émission totale de deux cent soixante-douze mille cent quarante-neuf euros (EUR 272.149,-), le montant total payé par German Retail Fundco s'élevant à deux cent soixante-treize mille cent quarante-neuf euros (EUR 273.149,-).

Le comparant déclare que les parts sociales nouvellement émises ont été libérées entièrement en espèces et que la somme totale de deux cent soixante-treize mille cent quarante-neuf euros (EUR 273.149,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

*Troisième résolution*

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'associé unique DECIDE de modifier la première phrase de l'article 5.1 des Statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social souscrit est fixé à seize mille cinq cents euros (EUR 16.500,-), représenté par trois cent trente (330) parts sociales (les "Parts Sociales"), ayant une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune."

*Evaluation des frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à trois mille cinq cents euros (EUR 3.500,-).

Le présent acte notarié a été rédigé à Senningerberg, à la date mentionnée au début du présent document.

Le notaire instrumentaire qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du mandataire du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Paul Witte, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 3 décembre 2008. LAC/2008/48583. Reçu mille trois cent soixante-cinq euros soixante-quinze cents 273.149,00 € à 0,50 % = 1.365,75 €.

*Le Receveur (signé): Francis Sandt.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 décembre 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009009992/202/185.

(090008745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

**Grosvenor International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 88.464.

Les comptes annuels non consolidés au 31 décembre 2007 ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2009009729/260/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2008, réf. LSO-CX07469. - Reçu 48,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090007430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**Hong-Phuc Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7762 Bissen, 4, route de Boevange.  
R.C.S. Luxembourg B 74.035.

Les comptes annuels établis au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2009.

*Pour la société HONG-PHUC SARL*

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

Référence de publication: 2009009730/745/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2008, réf. LSO-CX07799. - Reçu 18,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090007437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**Schuler S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 11, rue des Trois Cantons.  
R.C.S. Luxembourg B 5.445.

L'an deux mil huit, le seize décembre.

Pardevant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société anonyme LICORNE PARTICIPATIONS S.A., constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 22 juillet 2005, publié au Mémorial C, n° 36 du 6 janvier 2006,

ici représentée par Madame Martine EHLINGER, demeurant à L-8533 Elvange, 82, Hauptstrooss, administrateur-déléguée, et Monsieur Stéphane MERLET, demeurant à L-7217 Bereldange, 52, rue de Bridel.

Laquelle personne comparante a exposé au notaire ce qui suit:

Qu'elle est propriétaire de treize (13) parts sociales sur un total de cent vingt-cinq (125) parts sociales du capital social de la société à responsabilité limitée "SCHULER, S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons, constituée originairement comme société anonyme suivant acte reçu par Maître Georges METZLER, notaire à Mondorf-les-Bains, en date du 27 avril 1918, publiée au Mémorial C numéro 11 du 3 mai 1919,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Charles Mersch, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 avril 1942, contenant notamment la transformation en société à responsabilité limitée et prenant la dénomination sociale de Société Commerciale Charbonnière, anct. H. SCHULER, S.à r.l.;

dont les statuts ont été modifiés:

- suivant actes sous seing privé, en date du 10 février 1955, publiés au Mémorial C numéro 21 du 23 mars 1955;
- suivant procès-verbal, en date du 26 mars 1955, publié au Mémorial C numéro 26 du 12 avril 1955;
- suivant procès-verbal, en date du 9 mai 1955, publié au Mémorial C numéro 53 du 7 juillet 1955;
- suivant acte sous seing privé, en date du 12 septembre 1962, publié au Mémorial C numéro 99 du 18 décembre 1962;

- suivant procès-verbal, en date du 30 juin 1966, publié au Mémorial C numéro 124 du 21 septembre 1966, contenant le changement de la dénomination sociale en Société Commerciale Charbonniere et Petroliere anct. H. SCHULER, S.à r.l.;

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg:

- en date du 27 décembre 1989, publié au Mémorial C numéro 266 du 6 aout 1990;

- en date du 8 juin 1990, publié au Mémorial C numéro 17 du 19 janvier 1991;

- en date du 20 décembre 1993, publié au Mémorial C numéro 101 du 18 mars 1994;

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence a Luxembourg, en date du 27 janvier 1997, publié au Mémorial C numéro 227 du 5 juin 1997,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, prèdit:

- en date du 11 février 1998, publié au Mémorial C numéro 383 du 27 mai 1998, contenant le changement de dénomination sociale en SCHULER, S.à r.l.,

- en date du 12 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 737 du 15 mai 2002, contenant une refonte complète des statuts.

La société prèdite SCHULER, S.à r.l. est inscrite au Registre de Commerce et des Sociètés de Luxembourg section B sous le numéro 5.455.

Ensuite la comparante, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

#### *Cession de parts*

La société anonyme LICORNE PARTICIPATIONS S.A., prènommée, cède, par les présentes les treize (13) parts sociales qu'elle détient dans la société SCHULER, S.à r.l. prèdite à la société à responsabilité limitée GARE PARTICIPATIONS, inscrite au Registre de Commerce et des Sociètés de Luxembourg sous la section B, numéro 45.722, constituée suivant acte reçu par le prèdit notaire SECKLER, en date du 4 novembre 1993, publié au Mémorial C, numéro 29 du 25 janvier 1994, modifiée suivant acte reçu par le prèdit notaire SECKLER, en date du 12 décembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 728 du 13 mai 2002.

Ladite cession prend effet à partir d'aujourd'hui.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre, le cessionnaire est, à partir de ce jour, subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

La société à responsabilité limitée GARE PARTICIPATIONS prènommée, ici représentée par Madame Martine EHLINGER, demeurant à L-8533 Elvange, 82, Haaptstrooss, agissant en sa qualité de gèrante avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle, en sa qualité de cessionnaire déclare accepter la cession de parts ci-avant.

#### *Prix*

La présente cession de parts a eu lieu pour et moyennant un prix total de sept cent trente-deux mille neuf cent quatorze euros (EUR 732.914.-), somme que le cessionnaire déclare avoir payé au cédant en dehors de la présence du notaire, ce dont le cédant consent bonne et valable quittance.

#### *Acceptation du gèrant*

Madame Martine EHLINGER, prènommée, en sa qualité de gèrante de la société SCHULER, S.à r.l., déclare accepter ladite cession, au nom de la société conformément à l'article 1690 du Code Civil. Elle déclare qu'elle n'a entre ses mains aucune opposition ni empèchement qui puisse arrêter l'effet des susdites cessions, et que notamment vu l'absence d'autres associés de la société SCHULER, S.à r.l., la procédure de droit de prèemption en faveur d'autres associés prèvue à l'article 7 des statuts n'a pas à s'appliquer.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit à raison des présentes, sont à la charge du cessionnaire.

DONT ACTE, fait et passé à Windhof, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la représentante de la comparante prèmentionnée, qui est connu par le notaire par ses prènoms, nom de famille, état civil et domicile, a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Martine Ehlinger, Stéphane Merlet, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 décembre 2008. LAC/2008/51902. Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société à des fins administratives.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009009989/9127/78.

(090008763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

**Renovum S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6791 Grevenmacher, 22, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 29.985.

—  
Les comptes annuels établis au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2009.

*Pour la société RENOVUM S.A.*

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

Référence de publication: 2009009731/745/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2008, réf. LSO-CX07801. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Elgetec S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 428, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 65.574.

—  
Les comptes annuels établis au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2009.

*Pour la société ELGETEC S.A. (en liquidation)*

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

Référence de publication: 2009009732/745/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2008, réf. LSO-CX07803. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Elgetec S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 428, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 65.574.

—  
Les comptes annuels établis au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2009.

*Pour la société ELGETEC S.A.*

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

Référence de publication: 2009009733/745/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2008, réf. LSO-CX07805. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Kichenatelier Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6757 Grevenmacher, 2A, rue de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 96.992.

—  
Les comptes annuels établis au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2009.

Pour la société KICHENATELIER SARL

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

Référence de publication: 2009009734/745/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2008, réf. LSO-CX07807. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**MediTerra S.a., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 121.162.

Les comptes annuels établis au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2009.

Pour la société MEDITERRA S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

Référence de publication: 2009009735/745/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2008, réf. LSO-CX07815. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**E.C. Handelsagentur - Euro-Cuisines S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 50.469.

Les comptes annuels établis au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2009.

Pour la société E.C. HANDELSAGENTUR - EURO-CUISINES S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

Référence de publication: 2009009736/745/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2008, réf. LSO-CX07816. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Inventum S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 113.775.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2009.

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2009010061/4170/18.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04545. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

---

**Ets. Othmar Gloden S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5445 Schengen, 2-8, Waistroos.  
R.C.S. Luxembourg B 69.914.

Les comptes annuels établis au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2009.

*Pour la société ETS. OTHMAR GLODEN S.A.*

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

Référence de publication: 2009009737/745/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2008, réf. LSO-CX07817. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Makvalor, Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 49.635.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MAKVALOR S.A.*

Services Généraux de Gestion S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009009738/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03530. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Daufine Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 68.413.

In the year two thousand and eight, on the thirtieth of December.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Daufine Investments S.A., a société anonyme incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46 A, avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 68.413 (the Company).

The Meeting is chaired by Mrs Charou Anandappane, lawyer, residing professionally in Luxembourg (the Chairman).

The Chairman appoints Mr Gilles Ralet, lawyer, residing professionally in Luxembourg as secretary of the Meeting (the Secretary).

The Meeting elects Mrs Corinne Petit, employee, residing professionally in Luxembourg as scrutineer of the Meeting (the Scrutineer).

The Chairman, the Secretary and the Scrutineer being collectively referred to as the Bureau of the Meeting).

I. The shareholders represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the representative of the shareholders and the members of the Bureau.

The proxies from the shareholders represented at the present Meeting will also remain attached to the present minutes and signed by all the parties.

II. The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares that:

- the shareholders of the Company have decided to dissolve the Company with immediate effect and to put the Company into liquidation;

- full discharge is granted to the managers of the Company for the exercise of their mandates;

- the shareholders of the Company have decided to appoint Central Asia Holding, having its registered office at Beaufort House, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, as liquidator; and

- the shareholders of the Company have decided that the liquidator will prepare a detailed inventory of the Company's assets and liabilities, that the liquidator will have the broadest powers to perform its duties and that the Company will be bound towards third parties by the sole signature of the liquidator.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le trente décembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Daufine Investments S.A., une société anonyme constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46 A avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 68.413 (la Société).

L'Assemblée est présidée par Madame Charou Anandappane, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg (le Président).

Le Président nomme Monsieur Gilles Ralet, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg comme secrétaire de l'Assemblée (le Secrétaire).

L'Assemblée choisit Madame Corinne Petit, employée privée, de résidence professionnelle à Luxembourg comme scrutateur de l'Assemblée (le Scrutateur).

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur étant désignés collectivement comme le Bureau de l'Assemblée).

I. Les actionnaires représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal après avoir été signée par le mandataire des actionnaires et les membres du Bureau.

Les procurations des actionnaires représentés à la présente Assemblée resteront également annexées au présent procès-verbal et seront signées par toutes les parties.

II. Le Bureau ainsi formé, le Président déclare que:

- les actionnaires de la Société ont décidé de dissoudre la Société avec effet immédiat et de mettre la Société en liquidation;

- pleine décharge est accordée aux administrateurs de la Société pour l'exécution de leurs mandats;

- les actionnaires de la Société ont décidé de nommer Central Asia Holding, avec siège social au Beaufort House, Road Town, Tortola, British Virgin Islands en qualité de liquidateur; et

- les actionnaires de la Société ont décidé que le liquidateur dressera un inventaire détaillé des actifs et passifs de la Société, que le liquidateur sera investi des pouvoirs les plus étendus pour l'accomplissement de ses responsabilités et que la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature unique du liquidateur.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé avec Nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: C. anandappane, G. Rallet, C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 5 janvier 2009. LAC/2009/294. Reçu douze euros Eur 12.-.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009009963/5770/79.

(090008391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

---

**Nile S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 118.869.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/01/2009.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009009739/7262/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02441. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Select Commerce S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 371, route de Belval.

R.C.S. Luxembourg B 24.013.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/01/2009.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009009740/7262/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02442. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Station Service Petry S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5440 Remerschen, 126, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 94.056.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/01/2009.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009009741/7262/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02443. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Thermogaz s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2155 Luxembourg, 129A, Muehlenweg.

R.C.S. Luxembourg B 55.727.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/01/2009.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009009745/7262/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02448. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Unicum SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-3222 Bettembourg, 71, route de Dudelange.

R.C.S. Luxembourg B 40.483.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/01/2009.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009009747/7262/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03290. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Compagnie du Baou S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 68.667.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009009759/1091/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04242. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**KoSa Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 520.812.025,00.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 99.193.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2007.

ATOZ  
Aerogolf Center - Bloc B  
1, Heienhaff  
L-1736 Senningerberg  
Signature

Référence de publication: 2009010058/4170/19.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2009, réf. LSO-DA02343. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090008135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2009.

**Waldo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 142.131.

L'an deux mille huit, le huit décembre.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "WALDO S.à r.l." avec siège social à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, du 3 octobre 2008 publié au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 2588 du 23 octobre 2008.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Giovanni LA FORGIA, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

Qui désigne comme secrétaire Madame Annick BRAQUET, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Arlette SIEBENALER, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'objet social et adaptation de l'article 2 des statuts ,

2. Augmentation du capital à raison de CINQUANTE EUROS (50,00 €) pour le porter de son montant actuel de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,00 €) à celui de DOUZE MILLE CINQ CENT CINQUANTE EUROS (12.550,00 €) par l'émission de DEUX (2) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (25,00 €) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

3. Changement conséquent de l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante en langue anglaise et française:

" **Art. 6.** The corporate capital is set at TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED FIFTY EURO (EUR 12,550) represented by FIVE HUNDRED TWO (502) shares with a par value of TWENTY FIVE EURO (EUR 25) each."

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENT CINQUANTE EUROS (EUR 12.550) représenté par CINQ CENT DEUX (502) parts sociales d'une valeur nominale de VINGT CINQ (EUR 25) chacune."

4. Acceptation des conditions sous lesquelles est fait l'apport des immeubles sis en Italie; déclaration relative aux servitudes et décharge du notaire instrumentaire.

II.- Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentaire.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 2 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante en langue anglaise et en l'anglais français:

" **Art. 2.** The corporation may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to other companies or enterprises any support, loans, advances or guarantees.

The corporation may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may also, directly or indirectly, acquire, transfer, administer, exploit, or manage real estate or real estate rights of whatever kind in whatever country or location."

" **Art. 2.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations."

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La Société pourra notamment, de manière directe ou indirecte, acquérir, transférer administrer, exploiter ou gérer tous biens ou droits immobiliers quels que soient la nature, le pays ou la localisation de ces biens ou droits."

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital à concurrence de CINQUANTE EUROS (50,00 €) pour le porter de son montant actuel de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,00 €) à celui de DOUZE MILLE CINQ CENT CINQUANTE EUROS (12.550,00 €) par l'émission de DEUX (2) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (25,00 €) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

*Souscription - Libération*

Les DEUX (2) parts sociales nouvelles sont souscrites par la société Ristorante Da Gigi Snc di Magrin Margherita & C., avec siège social sis à Via I Maggio, 11, 36030 Sarcedo (Italie), représentée par Monsieur Giovanni La Forgia, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé,

Les deux (2) parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées par la société Ristorante Da Gigi Snc di Magrin Margherita & C., prénommée, par l'apport des immeubles suivants:

Les terrains sur la commune de Sarcedo (VI) ainsi recensés:

Cadastre des terrains de la commune de Sarcedo folio 13

Parcelle 75 ha 0.5090 pré irrigué cl. 4 revenu cadastral 22.34;

Parcelle 378 ha 0.30.27 pré irrigué cl. 4 revenu cadastral 13,29;

sont la propriété pleine et exclusive de la société "RISTORANTE DA GIGI S.N.C. DI MAGRIN MARGHERITA & C.", ayant son siège social à Sarcedo (VI), Via I maggio n. 11, au capital social de 25.822,84 (vingt-cinq mille huit cent vingt-deux, virgule quatre-vingt-quatre), code fiscal et numéro d'inscription au Registre des Sociétés 02133920245 qui ont été acquis en vertu d'un:

acte d'achat/vente en date du 28 juin 1991 n 32.516 du répertoire du notaire Giorgio Gallo de Thiene (VI), transcrit au Bureau de l'Enregistrement de Schio (VI) en date du 23 juillet 1991 sous les numéros 5.307/4.196.

Le terrain dont la parcelle 75 précédemment mentionnée est grevée:

a) Sur base de l'acte sous seing-privé légalisé en date du 19 septembre 1989 et du 13 février 1990 sous les numéros 29.870 et 32.866 du rép., du notaire Cornelio Loretto de Thiene, transcrit à Schio en date du 15 mars 1990 sous les numéros 1.796/1.479: la servitude constituée en faveur du " Domaine de la Région de la Vénétie pour exercer perpétuellement, le droit d'aqueduc et de passage, à tout moment et en toute circonstance, à pieds ou au moyens de véhicules automobiles pour une largeur de 10 (dix) mètres linéaires sur la zone limitée de la parcelle 75, de pouvoir y déposer des matériaux pour réaliser des travaux ordinaires et extraordinaires de réparation, d'entretien et de consolidation, pour la conservation des conduites avec la possibilité d'ouvrir des excavations";

b) Sur base de l'acte sous seing-privé légalisé en date du 8 mai 1990 n.45.607 du repertoire du notaire Carlo Bordieri de Jesolo, transcrit à Schio (VI) en date du 17 mai 1990 sous les numéros 3.554/2.926: la servitude d'une ligne électrique par laquelle ENEL (Agence Nationale pour l'Energie Electrique) a été autorisée à traverser le terrain par des conducteurs aériens. Dans la note de transcription relative à cette servitude, il est, entre autres, précisé: "l'entreprise concédante s'engage elle-même, ainsi que ses héritiers et ayants causes à garantir le libre exercice de cette ligne et son accès au personnel qualifié et l'inamovibilité de la servitude pendant toute la durée de l'autorisation.

L'entreprise concédante s'engage elle-même, ainsi que ses héritiers et ayants causes à ne pas effectuer ni permettre des travaux pouvant entraver l'exercice régulier de la servitude et autorise l'ENEL à couper les arbres pouvant, à son avis, empêcher ou porter préjudice au fonctionnement de la ligne".

Le terrain dont la parcelle 378 précédemment mentionnée est grevée

c) Sur base d'un acte sous seing-privé légalisé en date du 19 septembre 1989 et du 13 février 1990 sous les numéros 29.871 et 32.867 du rép. du notaire Cornelio Loretto de Thiene, transcrit à Schio en date du 15 mars 1990 sous les numéros 1.794/1.477: la servitude constituée en faveur du "Domaine de la Région de la Vénétie" avec le même contenu que la précédente énoncée au point sub a):

d) Sur base d'un acte sous seing-privé légalisé en date du 8 mai 1990 n. 45.608 du répertoire du notaire Carlo Bordieri de Jesolo, transcrit a Schio (VI) en date du 17 mai 1990 sous les numéros 3.555/2.927: la servitude d'une ligne électrique de ENEL (Agence Nationale pour l'Energie Electrique) avec le même contenu que la précédente énoncée au point sub b).

Il n'est fait état d'aucune inscription hypothécaire.

En outre, il est précisé qu'il ressort de la note de transcription de l'achat/vente en date du 28 juin 1991 n.32.516 du répertoire du notaire Gallo, précité, que les terrains (parcelles 75 et 378) sont concernés par la formalité dénommée "cession à l'Administration de la Province de Vicenza", transcrite au nr. 6.047 de l'année 1980. La note de transcription n'est pas disponible par voie électronique.

Les immeubles ainsi apportés à la Société sont évalués à la somme de TROIS CENT SOIXANTE-DEUX MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-DEUX EUROS (€362.682,00).

La différence entre l'apport en nature de TROIS CENT SOIXANTE-DEUX MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-DEUX EUROS (€362.682,00) et l'augmentation de capital de la Société de CINQUANTE EUROS (50,00 EUR) soit TROIS CENT SOIXANTE-DEUX MILLE SIX CENT TRENTE-DEUX EUROS (362.632,00 EUR) sera portée à un compte de prime d'émission.

Les différents apports en nature ci-dessus ont fait l'objet d'un certificat de gérance de WALDO S.à.r.l. en date du 12 novembre 2008 certifiant de la valeur de l'apport.

Il résulte de l'attestation notariale délivrée et signée en date des 25 novembre 2008 par Maître Roberto DORIA, notaire à Padoue, que les immeubles apportés sont libres de toutes inscription hypothécaire.

Lesdits certificat et attestation notariale resteront, après avoir été signés "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentaire, annexés aux présentes pour être formalisés avec elles.

#### *Conditions de l'apport*

L'apporteur déclare que l'apport en nature est fait sous les conditions suivantes:

1.- Les immeubles sont apportés tels et ainsi qu'ils se contiennent et se comportent à ce jour et que la société "WALDO S.à.r.l." déclare connaître pour en avoir pris inspection, avec toutes leurs appartenances et dépendances et à l'inclusion de tous éléments mobiliers corporels qui y sont attachés ou qui en dépendent et qui ont le caractère d'immeubles par destination, avec tous droits quelconques pouvant y être attachés, sans aucune exception ni réserve ainsi qu'avec toutes les servitudes légales ou conventionnelles, actives ou passives, occultes ou apparentes, pouvant y être attachées, à ses risques et périls et sans recours contre l'apporteur.

L'apporteur déclare qu'il existe à charge des immeubles prédésignés des servitudes dont celles prémentionnées.

Il est renoncé pour autant que de besoin à toutes inscriptions d'office et le conservateur des hypothèques est expressément dispensé de prendre inscription d'office lors de la transcription du présent acte pour quelque cause que ce soit.

2.- Il n'y aura de part et d'autre ni garantie ni répétition, pour raison soit de vices et de dégradations quelconques, même cachés, soit pour erreur dans la désignation cadastrale ou pour différence de contenance; une telle différence, excédât-elle même un vingtième, serait au profit ou à la perte de la société "WALDO S.à.r.l."

Il n'est de même donné aucune garantie pour les autres indications cadastrales.

3.- L'entrée en jouissance a lieu en date de ce jour, date à laquelle les impôts fonciers et autres redevances sont à charge de la société "WALDO S.à.r.l.", sans préjudice des formalités de mutation restant à accomplir en Italie.

4.- L'apporteur déclare que l'objet de l'apport n'est grevé d'aucun droit de préemption au profit d'un tiers.

5.- L'apporteur déclare qu'il n'existe aucun obstacle d'ordre légal ou urbanistique ou administratif à l'apport des immeubles.

6.- L'apport comprend également tous les éléments incorporels tels que contrats de location, ainsi que tous les droits quelconques, créances, bénéfices et avantages découlant ou pouvant découler de toutes conventions conclues avec des tiers et de tous litiges, notamment tous contrats de construction en état futur d'achèvement dont la réception des bâtiments n'a pas encore eu lieu à ce jour.

Au sujet de ces contrats de construction, l'apporteur déclare garder à sa charge finale et exclusive toutes facturations échues à ce jour et s'engage, à première demande de la société bénéficiaire de l'apport, de procéder en Italie et ensemble avec le constructeur à leur régularisation contractuelle.

La société est tenue de respecter les baux soit verbaux soit écrits pouvant exister et sera par contre subrogée dans tous les droits de l'apporteur contre les locataires.

7.- La société bénéficiaire de l'apport fera son affaire de l'enregistrement, du dépôt et de la transcription des présentes en Italie partout où il sera besoin, ainsi que de toutes formalités de mutation généralement quelconques, et tant l'apporteur que la société bénéficiaire déchargent pleinement et entièrement le notaire instrumentaire de toutes formalités, recherches et démarches y relatives.

Pour l'exécution du présent acte, et notamment pour en assurer la publication et la transcription aux bureaux des hypothèques compétents en Italie, pouvoir individuel avec faculté de substitution est accordé par les associés à Maître Roberto Doria, préqualifié, aux fins de prendre toutes mesures afférentes.

En particulier, pouvoir lui est accordé de procéder si besoin en est, à tout ajout, toutes rectifications ou modifications ayant trait aux désignations et contenances cadastrales, ainsi qu'à toutes déclarations supplémentaires additives, modificatives ou autres concernant le titre de propriété, l'exécution de domicile, le fisc, les servitudes et d'une manière générale à faire et signer toutes déclarations rendues nécessaires pour l'enregistrement et la transcription du présent acte, le tout avec pouvoir de substitution.

8.- Que jusqu'à ce jour, la situation hypothécaire des biens immeubles apportés n'a pas subi de modifications par rapport aux énonciations des attestations notariales dont question-ci avant.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 6 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante en langue anglaise et en langue française:

" **Art. 6.** The corporate capital is set at TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED FIFTY EURO (EUR 12,550) represented by FIVE HUNDRED TWO (502) shares with a par value of TWENTY FIVE EURO (EUR 25) each."

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS CINQUANTE EUROS (EUR 12.550) représenté par CINQ CENT DEUX (502) parts sociales d'une valeur nominale de VINGT CINQ (EUR 25) chacune."

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale accepte les conditions sous lesquelles est fait l'apport des immeubles précités et déclare avoir reçu de la part de l'apporteur, préalablement aux présentes, une documentation complète la renseignant complètement et de façon détaillé sur les servitudes à charge desdits immeubles.

Elle dispense en conséquence le notaire instrumentaire d'énumérer et de citer lesdites servitudes au présent acte et lui donne à ce titre décharge entière et complète de toute responsabilité à cet égard.

#### *Déclaration*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Les associés donnent par la présente pleine et entière décharge au notaire instrumentant quant aux formalités à accomplir en Italie.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ EUR 4.000,-.

#### *Election de domicile*

Pour l'exécution des présentes, les parties élisent domicile chacune en son siège social.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. LA FORGIA, A. BRAQUET, A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 décembre 2008. Relation: LAC/2008/49793. Reçu mille huit cent treize euros quarante et un cents (0,50% = 1.813,41 EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 23 décembre 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009009319/242/212.

(090007427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Michel Guy Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 60.238.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Luxembourg Corporation Company SA

*Gérant*

Signatures

Référence de publication: 2009009760/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03558. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090007415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Nénuphar S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 11.118.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

P. Alain RUKAVINA

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2009009761/297/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04093. - Reçu 30,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090007818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Michel Guy Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 60.238.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Luxembourg Corporation Company SA

*Gérant*

Signatures

Référence de publication: 2009009762/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03553. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090007420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**LaSalle UK Ventures, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 116.220.

In the year two thousand and eight, on the seventeenth day of December.

Before Us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

"LaSalle UK Ventures Holdings Limited", a private limited company incorporated and existing under the laws of Jersey, registered with the Registrar of Companies under number 93310, having its registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX,

here represented by Mrs Cathy BLONDEL, legal assistant, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Jersey, on 16 December 2008.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of "LaSalle UK Ventures" (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 41, avenue de la Liberté, Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 116.220, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on May 4, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on July 12, 2006, number 1344. The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on November 3, 2008, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

*First resolution*

The sole partner further decides to increase the Company's share capital by an amount of ninety-seven thousand pound sterling (GBP 97.000.-), so as to raise it from its current amount of five hundred and nine thousand eight hundred and sixty pound sterling (GBP 509.860.-) up to six hundred and six thousand eight hundred and sixty pound sterling (GBP 606.860.-) through the issue of four thousand eight hundred and fifty (4.850) shares, having a nominal value of twenty pound sterling (GBP 20.-) each.

The four thousand eight hundred and fifty (4.850) new shares have been subscribed by "LaSalle UK Ventures Holdings Limited", prenamed, paid up by a contribution in cash of a total amount of one hundred and six thousand seven hundred pound sterling (GBP 106.700.-).

The total contribution of one hundred and six thousand seven hundred pound sterling (GBP 106.700.-) will be allocated as follows: (i) ninety-seven thousand pound sterling (GBP 97.000.-) will be allocated to the share capital of the Company and (ii) nine thousand seven hundred pound sterling (GBP 9.700.-) will be allocated to the share premium account.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

*Second resolution*

As a consequence of such increase of capital, the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

**Art. 5 (first paragraph).** "The Company's share capital is set at six hundred and six thousand eight hundred and sixty pound sterling (GBP 606.860.-) represented by thirty thousand three hundred and forty-three (30.343) shares with a par value of twenty pound sterling (GBP 20.-) each."

*Costs and Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to three thousand euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing known to the notary by name, first name, civil status and residence, this proxyholder signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

"LaSalle UK Ventures Holdings Limited", une société à responsabilité limitée régie selon les lois de Jersey et ayant son siège social au 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, enregistrement auprès du Registrar of Companies, sous le numéro 93310,

ici représentée par Madame Cathy BLONDEL, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Jersey, le 16 décembre 2008.

La procuration paraphée ne varietur par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant est l'associé unique de "LaSalle UK Ventures" (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 41, avenue de la Liberté, Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.220, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 4 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1344 au 12 juillet 2006. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 3 novembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Lequel comparant, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de quatre-vingt-dix-sept mille livres sterling (97.000,- GBP) afin de le porter de son montant actuel de cinq cent neuf mille huit cent soixante livres sterling (509.860,- GBP) à six cent six mille huit cent soixante livres sterling (606.860,- GBP) par l'émission de quatre mille huit cent cinquante (4.850) parts sociales d'une valeur de vingt livres sterling (20,- GBP) chacune.

Les quatre mille huit cent cinquante (4.850) parts sociales nouvelles sont souscrites par "LaSalle UK Ventures Holdings Limited", prénommée, payées par un apport en numéraire pour un montant total de cent six mille sept cents livres sterling (106.700,- GBP).

L'apport de cent six mille sept cents livres sterling (106.700,- GBP) sera alloué au capital social pour le montant de quatre-vingt-dix-sept mille livres sterling (97.000,- GBP) et neuf mille sept cents livres sterling (9.700,- GBP) seront alloués au compte de prime d'émission.

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

*Deuxième résolution*

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

**Art. 5 (1<sup>er</sup> alinéa).** "Le capital social est fixé à la somme de six cent six mille huit cent soixante livres sterling (606.860,- GBP) représentée par trente mille trois cent quarante-trois (30.343) parts sociales d'une valeur de vingt livres sterling (20,- GBP) chacune."

*Frais et Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à trois mille euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. BLONDEL, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 22 décembre 2008. Relation: EAC/2008/15657. Reçu cinq cent quatre-vingt-douze Euros trente-neuf Cents (118.478,28,- à 0,5% = 592,39,- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 09 JAN. 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009009335/239/105.

(090007832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**Michel Guy Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 60.238.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.  
Luxembourg Corporation Company SA  
Gérant  
Signatures

Référence de publication: 2009009763/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03551. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090007421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Supernova Cult S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8838 Wahl, 17, Kinnekshaff.

R.C.S. Luxembourg B 129.573.

Le bilan arrêté au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 13 janvier 2009.  
Pour Supernova Cult S.à.r.l.  
Fiduciaire Roger Linster  
p. d. Viviane Roman  
Signature

Référence de publication: 2009009765/598/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03259. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090007316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Vitanime International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5444 Schengen, 10, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 109.945.

Le bilan arrêté au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 13 janvier 2009.  
Pour VITANIME INTERNATIONAL SARL  
Fiduciaire Roger Linster  
p. d. Viviane Roman

Référence de publication: 2009009766/598/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03261. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090007317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**M.I.S.S. - Multimedia International System Service S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue Jean-Pierre Beicht.

R.C.S. Luxembourg B 124.516.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG, le 15/01/09.

Signatures.

Référence de publication: 2009009788/1921/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02894. - Reçu 20,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090007614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**LaSalle UK Ventures Property 10, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 136.223.

In the year two thousand and eight, on the seventeenth of December.

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

**THERE APPEARED:**

"LaSalle UK Ventures", a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register in Luxembourg under number B 116.220, having its registered office at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg,

here represented by Mrs Cathy BLONDEL, legal assistant, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 16 December 2008.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of "LaSalle UK Ventures Property 10" (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 136.223, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on January 30, 2008, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*, number 623 on March 13, 2008. The articles of incorporation have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary on February 8, 2008, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*, number 643 on March 14, 2008.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

*First resolution*

The sole partner decides to increase the Company's share capital by an amount of sixteen thousand eight hundred and sixty pound sterling (GBP 16.860.-), so as to raise it from its current amount of nine thousand six hundred pound sterling (GBP 9.600.-) up to twenty-six thousand four hundred and sixty pound sterling (GBP 26.460.-) through the issue of eight hundred and forty-three (843) shares, having a nominal value of twenty pound sterling (GBP 20.-) each.

The new shares are to be subscribed by "LaSalle UK Ventures", prenamed, in exchange for a contribution in cash of a total amount of nineteen thousand five hundred pound sterling (GBP 19.500.-).

The total contribution of nineteen thousand five hundred pound sterling (GBP 19.500.-) will be allocated as follows: (i) sixteen thousand eight hundred and sixty pound sterling (GBP 16.860.-) will be allocated to the share capital of the Company and (ii) two thousand six hundred and forty pound sterling (GBP 2.640.-) will be allocated to the share premium account.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

*Second resolution*

As a consequence of such increase of capital, the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

**Art. 5 (first paragraph).** "The Company's share capital is set at twenty-six thousand four hundred and sixty pound sterling (GBP 26.460.-) represented by one thousand three hundred and twenty-three (1.323) shares with a par value of twenty pound sterling (GBP 20.-) each."

*Costs and Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to two thousand euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing known to the notary by name, first name, civil status and residence, this proxyholder signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

"LaSalle UK Ventures", une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.220, ayant son siège social au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg,

représentée par Madame Cathy BLONDEL, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 16 décembre 2008.

La procuration paraphée ne varietur par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant est l'associé unique de "LaSalle UK Ventures Property 10" (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136.223, constituée selon un acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 janvier 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 623 du 13 mars 2008. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 8 février 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 643 du 14 mars 2008.

Lequel comparant, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de seize mille huit cent soixante livres sterlings (16.860,- GBP) afin de le porter de son montant actuel de neuf mille six cents livres sterlings (9.600,- GBP) jusqu'à vingt-six mille quatre cent soixante livres sterlings (26.460,- GBP) par l'émission de huit cent quatre-trois (843) parts sociales d'une valeur de vingt livres sterlings (20,- GBP) chacune.

Les parts sociales nouvelles sont souscrites par "LaSalle UK Ventures", prénommée, par un apport en numéraire pour un montant total de dix-neuf mille cinq cents livres sterling (19.500,- GBP).

L'apport de dix-neuf mille cinq cents livres sterling (19.500,- GBP) sera alloué au capital social pour le montant de seize mille huit cent soixante livres sterlings (16.860,- GBP) et deux mille six cent quarante livres sterling (2.640,- GBP) seront alloués au compte de prime d'émission.

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

#### *Deuxième résolution*

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

**Art. 5 (1<sup>er</sup> alinéa).** "Le capital social est fixé à la somme de vingt-six mille quatre cent soixante livres sterlings (26.460,- GBP) représentée par mille trois cent vingt-trois (1.323) parts sociales d'une valeur de vingt livres sterlings (20,- GBP) chacune."

#### *Frais et Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à deux mille euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. BLONDEL, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 22 décembre 2008. Relation: EAC/2008/15658. Reçu cent huit Euros vingt-six Cents (21.652,54.- à 0,5% = 108,26.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 09 JAN. 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009009336/239/103.

(090007838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**Melux-Bau Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5441 Remerschen, 11, Simengseck.  
R.C.S. Luxembourg B 109.536.

Le bilan arrêté au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 13 janvier 2009.  
Pour MELUX-BAU SARL  
Fiduciaire Roger Linster  
p. d. Viviane Roman

Référence de publication: 2009009767/598/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03269. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**Philolux, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 2, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 103.783.

Le bilan arrêté au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 13 janvier 2009.  
Pour PHILOLUX SARL  
Fiduciaire Roger Linster  
p. d. Viviane Roman

Référence de publication: 2009009770/598/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03279. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**Bryce Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 63.146.

L'an deux mille huit, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire ("Assemblée") des actionnaires de "BRYCE INVEST S.A." (la "Société"), une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 10 février 1998, publié au Mémorial C numéro 348 du 14 mai 1998, page 16663, (ci-après: "la Société").

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 63.146.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte dressé par le notaire soussigné, en date du 1<sup>er</sup> février 2002 et dont un extrait fut publié au Mémorial, le 28 juin 2002, sous le numéro 990 et page 47509.

L'Assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre ANGÉ, comptable, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Fabien ROSSIGNOL-BURGOS LEON, juriste, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Catherine DE WAELE, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'Assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- 1.- Décision de la mise en liquidation de la Société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3.- Divers.

B) Que la présente Assemblée réunissant l'intégralité du capital social fixé actuellement à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31'000.- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1'250) actions sans désignation de valeur nominale, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'Assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE la dissolution anticipée de la Société "BRYCE INVEST S.A." prédésignée et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE de nommer comme seul liquidateur de la Société: la société "DEALISLE LTD", une société régie par les lois du Royaume-Uni, établie et ayant son siège social au 41 Chalton Street, Londres NW1 1JD (Royaume-Uni).

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les membres du bureau ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: P.ANGÉ, F.ROSSIGNOL-BURGOS LEON, C.DE WAELE, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 24 décembre 2008. Relation: EAC/ 2008/15790. Reçu douze euros 12,- €.

*Le Receveur (signé): SANTIONI.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 janvier 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009009338/239/67.

(090007537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Exigo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 132.099.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14/01/2009.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sarl

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009009776/7262/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02439. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**Convertible Advisory Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 19.411.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2008.

Patrick ROCHAS

Administrateur

Référence de publication: 2009009806/636/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2009, réf. LSO-DA01608. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**Aircraft Solutions Lux II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 143.076.

In the year two thousand and eight, on the eighteenth of December.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- "AIRCRAFT SOLUTIONS ERJ-145 EU/EP LLC", a limited liability company formed and existing under the laws of Anguilla, registered with the Registrar of Companies of Anguilla, and having its registered office at in Anguilla, Mitchell House, The Valley, here represented by Mrs. Linda KORPEL, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 15 December 2008;

- "GLOBAL PRINCIPAL FINANCE COMPANY, LLC", a limited liability company formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Delaware Secretary of State, File No. 4075879 and having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808m County of New Castle, here represented by Mrs. Linda KORPEL, previously named, by virtue of a proxy, given on 15 December 2008;

- "UNIVERSAL ASSET MANAGEMENT, Inc", a corporation formed and existing under the laws of State of Tennessee, registered with the Tennessee Secretary of State, Control No. 0269069 and having its registered office at 5350 Popular Avenue, Suite 150, Memphis, Tennessee 38119, County of Shelby, here represented by Mrs. Linda KORPEL, previously named, by virtue of a proxy, given on 15 December 2008;

The said proxies, signed "ne varietur" by the proxy holder of the party appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties are the shareholders (the "Shareholders") of "Aircraft Solutions Lux II S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5D, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 143.076, incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Jean-Joseph WAGNER dated 20 November 2008, whose articles of incorporation (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 3 December 2008 (number 2884, page 138420), (the "Company"). The Articles of the Company have not been amended since the incorporation of the Company.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders decide to increase the share capital of the Company by an amount of thirty-five thousand US Dollar (USD 35,000.-) so as to raise it from its present amount of twenty-five thousand US Dollar (USD 25,000.-) to sixty

thousand US Dollar (USD 60,000.-) by creating and issuing thirty-five thousand (35,000) shares each having par value of one US Dollar (USD 1.-) each and all having the rights and obligations as set out in the Company's Articles. Those new shares are subscribed through a contribution in cash as follows:

- Seventeen thousand three hundred and thirty-two (17,332) shares will be subscribed by "AIRCRAFT SOLUTIONS ERJ-145 EU/EP LLC", previously named, for an aggregate amount of seventeen thousand three hundred and thirty-two US Dollar (USD 17,332.-).

The total contribution of seventeen thousand three hundred and thirty-two US Dollar (USD 17,332.-) will be entirely allocated to the share capital of the Company.

- Seventeen thousand three hundred and thirty-two (17,332) shares will be subscribed by GLOBAL PRINCIPAL FINANCE COMPANY, LLC, previously named, for an aggregate amount of seventeen thousand three hundred and thirty-two US Dollar (USD 17,332.-).

The total contribution of seventeen thousand three hundred and thirty-two US Dollar (USD 17,332.-) will be entirely allocated to the share capital of the Company.

- Three hundred and thirty-six (336) shares will be subscribed by UNIVERSAL ASSET MANAGEMENT, Inc, previously named, for an aggregate amount of three hundred and thirty-six US Dollar (USD 336.-).

The total contribution of three hundred and thirty-six US Dollar (USD 336.-) will be entirely allocated to the share capital of the Company.

The proof of the existence and of the value of the contributions has been produced to the undersigned notary.

#### *Second resolution*

As a consequence of the above resolution, the shareholders decide to amend Article 5 first paragraph of the Articles of the Company so as to reflect the above decision, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 5. Share capital.** The issued share capital of the Company is set at sixty thousand US Dollar (USD 60,000.-) divided into sixty thousand (60,000) shares with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association and the Company may proceed to the repurchase of its other shares upon resolution of its shareholders."

#### *Costs and Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to two thousand euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxy holder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le dix-huit décembre

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **ONT COMPARU**

- "AIRCRAFT SOLUTIONS ERJ-145 EU/EP LLC", une société existante selon les lois d'Anguilla, immatriculée auprès du Registrar of Companies d'Anguilla, ayant son siège social à Anguilla, Mitchell House, The Valley, ici représentée par Madame Linda Korpel, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 décembre 2008.

- "GLOBAL PRINCIPAL FINANCE COMPANY, LLC", une société existante selon les lois de l'Etat de Delaware, immatriculée auprès du Delaware Secretary of State, No. 4075879 ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808m County of New Castle, ici représentée par Madame Linda KORPEL, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 décembre 2008.

- "UNIVERSAL ASSET MANAGEMENT, Inc", une société existante selon les lois de l'Etat de Tennessee, immatriculée auprès du Tennessee Secretary of State, No. 0269069 ayant son siège social à 5350 Poplar Avenue, Suite 150, Memphis, Tennessee 38119, County of Shelby, ici représentée par Madame Linda Korpel, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 décembre 2008.

Les procurations signées ne varientur par la mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes sont les associés de "Aircraft Solutions Lux II S.à r.l." (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social au 5D, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143.076, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 20 novembre 2008, publié en date du 3 décembre 2008 (numéro 2884, page 138420) au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial C") et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la société.

Lesquelles parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital de la Société par un montant de trente-cinq mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 35,000.-) de façon à l'accroître de son montant actuel de vingt-cinq mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 25,000.-) à soixante mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 60,000.-) par la création et l'émission de trente-cinq mille (35,000) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale d'un dollars des Etats-Unis d'Amérique et toutes ayant les droits et obligations tels qu'indiqués dans les statuts de la Société, au moyen d'un apport en numéraire, sont souscrites comme suit:

- Dix-sept mille trois cent trente-deux (17.332) parts sociales par AIRCRAFT SOLUTIONS ERJ-145 EU/EP LLC, pré-nommée, pour un montant total de dix-sept mille trois cent trente-deux dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 17.332,-).

Le montant de l'apport de dix-sept mille trois cent trente-deux dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 17.332,-) sera intégralement alloué au capital social de la Société;

- Dix-sept mille trois cent trente-deux (17.332) parts sociales par GLOBAL PRINCIPAL FINANCE COMPANY, LLC, pré-nommée, pour un montant total de dix-sept mille trois cent trente-deux dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 17.332,-).

Le montant de l'apport de dix-sept mille trois cent trente-deux dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 17.332,-) sera intégralement alloué au capital social de la Société;

- trois cent trente-six (336) parts sociales par UNIVERSAL ASSET MANAGEMENT, Inc, pré-nommée, pour un montant total de trois cent trente-six dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 336,-).

Le montant de l'apport de trois cent trente-six dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 336,-) sera intégralement alloué au capital social de la Société;

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

#### *Deuxième résolution*

A la suite des résolutions ci-dessus, les associés décident de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société, suite à l'augmentation de capital, décidée ci-dessus, qui sera désormais lu comme suit:

" **Art. 5. Capital social.** Le capital social émis de la Société est fixé à soixante mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 60.000,-) divisé en soixante mille (60.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1,-) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts et la Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales en vertu d'une décision de ses associés."

#### *Frais et Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à deux mille euros.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. KORPEL, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 24 décembre 2008. Relation: EAC/2008/15782. Reçu cent vingt et un Euros trente-huit Cents (24.276,68 à 0,5% = 121,38 EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 JAN. 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009009329/239/142.

(090007694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**Vantose S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 115.716.

Le bilan et l'annexe au 30 septembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VANTOSE S.A.

Société Anonyme

Claude SCHMITZ / Thierry FLEMING

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009009789/45/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA03743. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**Defender S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue J-P. Beicht.  
R.C.S. Luxembourg B 85.324.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG, le 15/01/09.

Signatures.

Référence de publication: 2009009790/1921/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02895. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**Comptoir Foncier du Grund S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 107.123.

L'an deux mille huit, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire (l'"Assemblée") des actionnaires de "COMPTOIR FONCIER DU GRUND S.A." (la "Société"), une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 5, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 22 mars 2005, publié au Mémorial C numéro 788 du 05 août 2005, page 37 812, (ci-après: "la Société").

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 107.123.

Les statuts de la Société ne furent pas modifiés depuis son acte de constitution.

L'Assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre ANGÉ, comptable, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Fabien ROSSIGNOL-BURGOS LEON, juriste, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Catherine DE WAELE, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'Assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- 1.- Décision de la mise en liquidation de la Société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3.- Divers.

B) Que la présente Assemblée réunissant l'intégralité du capital social fixé actuellement à TRENTE-DEUX MILLE EUROS (32'000.- EUR) représenté par trois cent vingt (320) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'Assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE la dissolution anticipée de la Société "COMPTOIR FONCIER DU GRUND S.A." prédésignée et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE de nommer comme seul liquidateur de la Société: la société "DEALISLE LTD", une société régie par les lois du Royaume-Uni, établie et ayant son siège social au 41 Chalton Street, Londres NW1 1JD (Royaume-Uni).

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les membres du bureau ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: P.ANGÉ, F.ROSSIGNOL-BURGOS LEON, C.DE WAELE, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 24 décembre 2008. Relation: EAC/2008/15792. Reçu douze euros, 12,- €.

*Le Releveur (signé): SANTIONI.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 janvier 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009009339/239/68.

(090007526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**Photo-Ciné-Service S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4940 Bascharage, 100, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 29.084.

Le Bilan au 18.12.2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, en janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009009803/762/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2008, réf. LSO-CX10892. - Reçu 20,0 euros.

*Le Releveur (signé): G. Reuland.*

(090007562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**Winston Real Estate Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 31.853.

L'an deux mille huit, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire (l'"Assemblée") des actionnaires de WINSTON REAL ESTATE HOLDING S.A." (la "Société"), une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, constituée, suivant acte notarié du 27 septembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 81 du 15 mars 1990.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 31.853.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte dressé par le notaire soussigné, en date du 18 janvier 2008, lequel acte fut publié au Mémorial, le 22 avril 2008, sous le numéro 983 et page 47 178.

L'Assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre ANGÉ, comptable, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Fabien ROSSIGNOL-BURGOS LEON, juriste, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Catherine DE WAELE, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'Assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- 1.- Décision de la mise en liquidation de la Société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3.- Divers.

B) Que la présente Assemblée réunissant l'intégralité du capital social fixé actuellement à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31'000.- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1'250) actions sans désignation de valeur nominale, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'Assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE la dissolution anticipée de la Société "WINSTON REAL ESTATE HOLDING S.A." prédésignée et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE de nommer comme seul liquidateur de la Société: la société "DEALISLE LTD", une société régie par les lois du Royaume-Uni, établie et ayant son siège social au 41 Chalton Street, Londres NW1 1JD (Royaume-Uni).

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les membres du bureau ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: P.ANGÉ, F.ROSSIGNOL-BURGOS LEON, C.DE WAELE, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 24 décembre 2008. Relation: EAC/2008/15794. Reçu douze euros, 12,- €.

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 janvier 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009009340/239/67.

(090007518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

### **Jumina Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 93.743.

L'an deux mille huit, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire ("Assemblée") des actionnaires de "JUMINA INVEST S.A." (la "Société"), une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, constituée suivant acte notarié dressé par le notaire soussigné daté le 13 mai 2003, lequel acte fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 660 du 24 juin 2003, page 31 667. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 93.743. Les statuts de la Société ne furent pas modifiés depuis son acte de constitution.

L'Assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre ANGÉ, comptable, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Fabien ROSSIGNOL-BURGOS LEON, juriste, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Catherine DE WAELE, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'Assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

#### *Ordre du jour:*

- 1.- Décision de la mise en liquidation de la Société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3.- Divers.

B) Que la présente Assemblée réunissant l'intégralité du capital social fixé actuellement à TROIS CENT CINQUANTE MILLE EUROS (350'000.- EUR) représenté par trente-cinq mille (35'000) actions d'une valeur nominale de DIX EUROS (10.- EUR) chacune, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'Assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE la dissolution anticipée de la Société "JUMINA INVEST S.A." prédésignée et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE de nommer comme seul liquidateur de la Société: la société "DEALISLE LTD", une société régie par les lois du Royaume-Uni, établie et ayant son siège social au 41 Chalton Street, Londres NW1 1JD (Royaume-Uni).

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les membres du bureau ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: P.ANGé, F.ROSSIGNOL-BURGOS LEON, C.DE WAELE, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 24 décembre 2008. Relation: EAC/2008/15796. Reçu douze euros, 12,- €.

*Le Receveur (signé): SANTIONI.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 janvier 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009009341/239/67.

(090007512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**Paris Palace S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 14.500,00.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 129.544.

*Extrait des résolutions de l'associé unique du 8 janvier 2009*

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- L'associé unique a accepté la démission de:

\* M. Alain Heinz, né le 17 Mai 1968, à Forbach (France), ayant son adresse professionnelle au 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg;

De ses fonctions de gérant A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Paris Palace S.à r.l.*

*Signature*

*Mandataire*

Référence de publication: 2009009429/6654/20.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02748. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090007283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.